Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260605-DE_61-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.
Absent excusé : LEPEINTEUR Lisa a donné pouvoir à BIDEAU Kévin

Secrétaire de séance : DELAUNAY Sébastien

OBJET : FINANCES : Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné

Proposition de solliciter le fonds de concours de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA).
Le fonds de concours de la commune de Langouët s'établit à 117 765.75 € pour la période 2022-2026, dont 60 976.72 € restants (25 136.20 € ont été demandés en 2023, et 31 652.83 € en 2025).

La demande de fonds de concours pour 2026 concerne l'opération suivante pour un montant de 60 976.72 € :

- **Liaison douce Hameau de la Pelouisère Bourg** pour un montant de 208 747.22 € HT de dépenses en 2024 et 2025 soit la demande de la totalité des 60 976.72 € restant de fonds de concours.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, ***à l'unanimité*** :

- De demander le restant du fonds de concours soit 60 976.72 € pour l'année 2026.
- De donner tous pouvoirs et signatures à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 12 juin 2026
Le Maire,
DUBOIS Jean-Luc